

19 MARS : UNE COMMEMORATION INIQUE.

1962-2012. Cinquante ans que la guerre d'Algérie est terminée. Des cérémonies vont avoir lieu un peu partout le 19 mars. Le 19 mars, date retenue pour commémorer une soi-disant cessation des combats par une seule association, la FNACA¹ contre l'avis de la totalité du monde combattant.

La commémoration du 19 mars comme fin de la guerre d'Algérie est une escroquerie juridique ; c'est aussi une date qui se situe hors des chemins de l'honneur et c'est enfin un déni de mémoire qui ne va pas dans le sens de l'apaisement et du rassemblement.

C'est une escroquerie juridique.

Parce que le mot accord n'a jamais été employé dans le texte officiel. Il n'y a jamais eu d'accords officiels mais seulement des "déclarations gouvernementales". Quant à la délégation du FLN, on sait que ses représentants furent désavoués par ceux-là même qui les avaient mandatés.

Parce que la France n'a jamais pu se prévaloir de ce texte sans aucune valeur en droit international pour obtenir le respect des dites déclarations, en particulier du cessez-le-feu. De la part du FLN, ces déclarations ne demeurèrent que d'intention. Le mot "accord" utilisé à tort par les "commentateurs" fait bien l'affaire des tenants du 19 mars qui savent cela mais font "comme si".

C'est une voie hors des chemins l'honneur.

Le cessez-le-feu mentionné par ces déclarations n'a été respecté que de façon unilatérale par la France. Du 19 mars 1962 à l'été 1962, qui vit l'exode de la population européenne d'Algérie, les exactions du FLN firent plus de victimes (plus de 3000 tués et 1700 enlèvements) parmi les européens que pendant toute la guerre d'Algérie qui dura huit ans. Il n'y eut pas de cessez-le-feu pour les européens d'Algérie. Après le 19 mars 1962, les harkis qui avaient fait le choix de la France et leurs familles furent massacrés par milliers sans que l'on fit quoi que ce soit pour les protéger (le chiffre historiquement avéré est de 60 à 70.000 personnes). Était-ce là un cessez-le-feu ?

Le 19 mars mit donc fin aux actions de guerre de l'armée française, mais pas à celles du FLN contre les populations fidèles à la France. Il y eut ceux qui purent bénéficier du cessez-le-feu et qui tiennent aujourd'hui à commémorer le 19 mars ; de l'autre côté, il y eut tous ces européens civils et harkis, assassinés, enlevés et jamais retrouvés. Que l'armée française eût des ordres, soit ; même si l'honneur commanda à certains de s'en affranchir. Mais au moins qu'on ne commémore pas cette indignité des regards tournés ailleurs pour ne pas voir l'innommable.

C'est un déni de mémoire et une insulte à des familles françaises, à ces milliers de victimes d'après le 19 mars 1962, coupables seulement d'être Français ou d'avoir aimé et choisi la France. Tragédie oubliée, tragédie occultée par ceux qui tiennent à commémorer le 19 mars. Ces rassemblements du 19 mars, chaque année, ravivent les blessures des parents des victimes que le temps peine à cicatriser. Ces parents peuvent comprendre qu'une guerre fasse des victimes. Ils ne peuvent pas comprendre ni admettre les assassinats et encore moins qu'on les commémore.

C'est un choix qui ne va pas dans le sens de l'apaisement et du rassemblement.

Entendons-nous bien, il ne s'agit ni de refaire la guerre d'Algérie qui est bel et bien terminée, ni de vivre dans la nostalgie d'une Algérie qui ne pouvait plus être ce qu'elle fut durant 130 ans. Cependant, après les guerres et leur cortège de victimes, doit venir le temps de l'apaisement, surtout au sein d'une même famille. Or, la Nation française est une famille et le choix du 19 mars ne va pas dans le sens de son rassemblement. Au contraire.

Il ne s'agit pas non plus de blesser ces milliers de combattants d'AFN qui ont donné plusieurs mois de leur jeunesse à la France dans une guerre difficile qui longtemps n'a pas dit son nom. Ils méritent notre respect. Nous comprenons la joie qu'ils éprouvèrent en 1962 à l'idée de rentrer dans leurs foyers. Nous comprenons leur plaisir d'aujourd'hui à retrouver leurs camarades de combat d'hier au sein d'une association. Non, nos critiques s'adressent à tous ceux qui savent ce que fut réellement le 19 mars, à tous ceux qui se sont employés et s'emploient à l'instrumentaliser, pour des raisons militantes et partisans qui n'ont rien à voir avec une authentique mémoire combattante. Sans compter ceux qui, pour des motifs personnels, espérant en tirer quelque avantage dans d'autres domaines, n'hésitent pas à se mettre en contradiction avec leurs convictions.

Alors, avec tous ceux qui refusent le 19 mars pour ce qu'il représente, nous devons continuer à dénoncer cette commémoration inique et d'ailleurs non reconnue pour cette raison au calendrier officiel des commémorations de la République française.

Général (C.R.) Pierre ZAMMIT

¹ Le 5 décembre (date de l'inauguration du monument érigé quai Branly à la mémoire de tous les soldats tombés en AFN entre 1952 et 1962) a été retenue par décret n° 2003-925 du 26 septembre 2003 comme *journée nationale d'hommage aux « morts pour la France » pendant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de la Tunisie*. Dans un souci d'apaisement et d'unité, cette date a été proposée par l'historien Jean Favier qui présidait une commission rassemblant les représentants de toutes les associations patriotiques. Seules la FNACA et l'ARAC (association républicaine des anciens combattants) se sont opposées à cette date. Toutes les autres associations patriotiques (plus de 40) se sont rangées au choix du 5 décembre.